

DÉLIBÉRATION N°2023-02-20-09 CONSEIL MUNICIPAL du 20 février 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt février à 18 heures 45 minutes, le Conseil municipal de la Commune de Réauville dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Norbert PERRIN, Maire.

Date de convocation : 14 février 2023

Nombre de Conseillers en fonction : 09

Présents : Monique ALLÈGRE ; Christian BERNARD ; Marc GASSER ; Vincent GOUDON ; Norbert PERRIN.

Absents excusés : Jean-Luc FAUCON ; Lauriane MOINE ; Fabrice PRAVE ; Gilles SARACCO.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Christian BERNARD est désigné secrétaire de séance.

Objet : Location local « coworking » 55 Grand'Rue

Monsieur le Maire informe qu'il a reçu plusieurs demandes de personnes qui recherchaient un local dédié au coworking (travailler ensemble).

Après réflexion, le local du 55 Grand'Rue qui était inoccupé jusque-là a été aménagé pour recevoir 4 personnes.

La pièce principale de 28,3.m² est meublée avec 4 tables, 10 chaises, une armoire 6 casiers avec serrure, un réfrigérateur et une cafetière, avec un chauffage électrique par convecteurs.

Le local comporte une pièce d'eau équipée d'un WC et lave-mains. Une partie comble accessible par un escalier escamotable.

La commune a fait installer un accès internet et un système de télésurveillance.

Monsieur le Maire propose de fixer le tarif de location à 100 € hors taxes par mois et par locataire. Une caution de 100 € équivalente à un mois de loyer HT sera à verser lors de l'état d'entrée des lieux.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal :

- **Décide** de mettre le local du 55 Grand'Rue en location ;
- **Décide** de fixer le loyer du local à 100.00 € mensuel hors taxes + 1 mois de loyer pour la caution ;
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer les conventions de mise à disposition.

VOTE : 5 POUR

0 CONTRE

0 ABSTENTION

Le secrétaire
 Christian BERNARD

Le Maire
 Norbert PERRIN

Rendu exécutoire par transmission
 au contrôle de légalité le 28 FEV. 2023
 Affiché le 28 FEV. 2023

